

Interreg – France (Manche) Angleterre

France – Angleterre

Programme de coopération transfrontalière

Mis à jour le : 20/12/2022

Le Programme européen Interreg France (Manche) Angleterre a été mis en place pour encourager le développement économique entre le sud du Royaume-Uni et le nord de la France. Il finance des projets innovants qui ont un impact transfrontalier et durable sur les régions éligibles du Programme.

Le soutien financier du Programme dans l'Espace France (Manche) Angleterre vise à :

- soutenir l'innovation en réponse aux défis économiques et sociétaux
- soutenir la transition vers une économie sobre en carbone
- renforcer l'attractivité des territoires

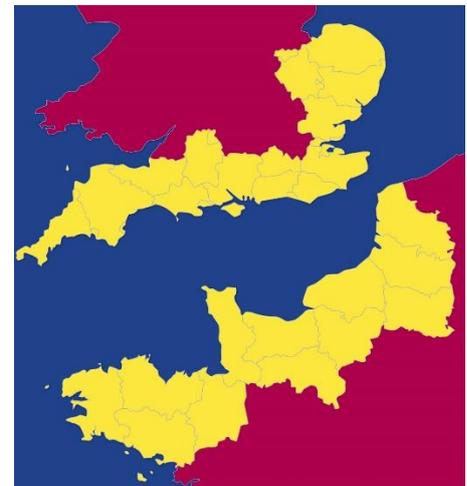
La collaboration transfrontalière permet :

- d'élaborer une solution unique à un problème commun
- de bénéficier de l'expérience et des compétences de partenaires, offrant aux organisations un champ plus vaste pour la recherche de solutions à leurs problèmes
- d'élargir à de nouveaux publics les idées et les produits développés, et d'ouvrir de nouveaux marchés pour les petites et moyennes entreprises (PME) grâce à la collaboration transfrontalière

Budget Total : 223 M€ - Taux de cofinancement FEDER : 70%

Interreg 
France (Channel
Manche) England

Fonds européen de développement régional



Sur quels Objectifs Thématiques (OT) et Spécifiques (OS) travaille le programme ?



OT1 :
Innovation

OS 1.1 : Accroître le développement et l'adoption de produits, processus, systèmes et services innovants dans les secteurs de spécialisation intelligente partagés

OS 1.2 : Accroître la qualité et l'efficacité des prestations de services en faveur des groupes les plus défavorisés socialement et économiquement, par l'innovation sociale



OT 4 :
Bas carbone

OS 2.1: Accroître le développement et l'adoption de technologies sobres en carbone, nouvelles ou existantes, dans les secteurs ayant le plus grand potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre



OT 6 :
Environnement

OS 3.1 : Valoriser les atouts du patrimoine naturel et culturel commun pour soutenir une croissance économique innovante et durable

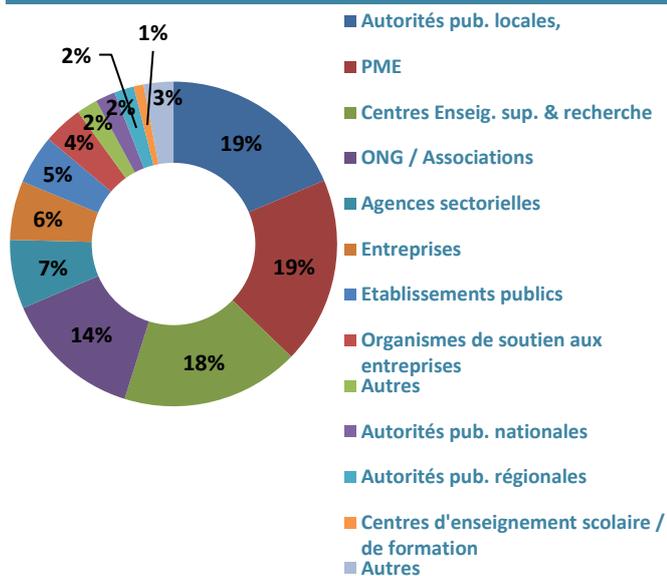
OS 3.2 : Améliorer et protéger les écosystèmes côtiers et des eaux de transition

Où en est la mise en œuvre du programme ? (Situation au 20/12/2022 en Millions d'€)

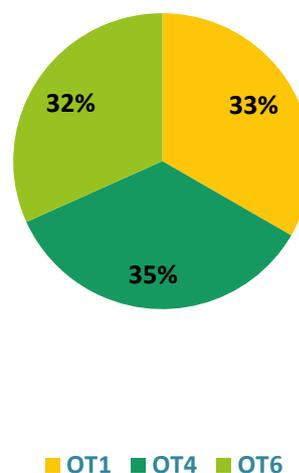
Objectifs Thématiques	Prévisionnel en M€		Montants FEDER affectés (en M€)		Nombres de projets et d'organismes FR soutenus		
	Coût total	FEDER total	FEDER affectés	% FEDER total	Nombre de Projets	Bénéficiaires FR*	Dont Chef de File FR
OT 1 : Innovation	96,5	83,8	94,3	112,52%	25	85	5
OT 4 : Economie bas carbone	53,4	41,9	49,3	117,66%	11	28	7
OT 6 : Environnement	148,9	83,8	89,7	107%	15	70	2
Total	299 M€	209 M€	233.3 M€	111,62%	51	183	14

* Uniquement les bénéficiaires soutenus financièrement

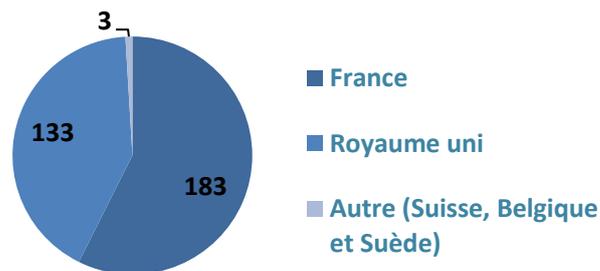
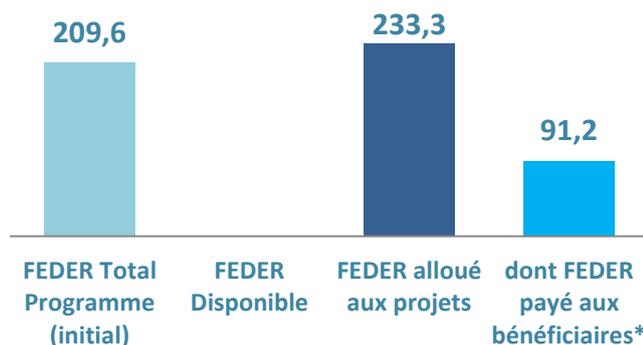
Qui sont les bénéficiaires des financements ?



Quelles sont les thématiques financées par le programme au 20/12/2022 ?



Répartition des bénéficiaires par pays participant



* Les paiements FEDER incluent 14,8 millions d'euros du CRII+ payés aux bénéficiaires entre juillet 2020 et juin 2021

Les grandes lignes des modalités de candidature à un financement INTERREG France (Manche) Angleterre

Le programme Interreg France (Manche) Angleterre est ouvert aux porteurs de projets situés dans la zone éligible du programme. Les projets doivent réunir à minima 2 partenaires situés dans les régions et départements de 2 pays de la zone éligible.

Le dépôt des dossiers se fait désormais au fil de l'eau et via un appel à projet ouvert en permanence se déroulant en 1 phase. Plusieurs types d'appels à projets existent :

INTERREG – FRANCE (MANCHE) ANGLETERRE

Programme de coopération transfrontalière

- **Standard** : appels à projet visant à soutenir des projets pouvant mettre en œuvre des études et des expérimentations, des sites pilotes, travaux d'aménagement, etc. Ces appels à projets peuvent cibler le cas échéant certains Objectifs Spécifiques.
- **Micro-projets** : appels à projet soutenant les mêmes thématiques pour de petites structures. Le financement est donc plus restreint et la durée des projets plus courte.

Les projets emblématiques du programme Interreg France (Manche) Angleterre

<p>Projet : PACCo</p> <p>Promoting Adaptation to Changing Coasts</p>	   
<p>Chef de file :Environment Agency (GB)</p> <p>Budget total : 25 767 359 €</p> <p>Subvention FEDER : 17 779 478 €</p> <p>Durée : 01/2020-06/2023</p>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none">- Environment Agency (GB)- East Devon Pebblebed Heaths Conservation Trust (GB)- Commune de Quiberville (FR)- Department for Environment, Food and Rural Affairs (GB)- Syndicat mixte littoral normand (Conservatoire du littoral) (FR)- Communauté de Communes Terroir de Caux (FR)
<p>Objectif Thématique : 6 – préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources</p>	
<p>Priorité d'Investissement : 6(d) – en protégeant et en restaurant la biodiversité et les sols et en favorisant des services liés aux écosystèmes, y compris au travers de Natura 2000, et des infrastructures vertes</p>	
<p>Le Projet</p> <p>Les changements estuariens et côtiers au cours des 300 dernières années ont été notables, dus surtout à l'activité humaine, notamment les protections côtières contre les inondations. Le projet PACCO restaurera deux sites pilotes de 100 hectares de zones humides côtières au sein de deux sites pilotes – le site d'Otter Estuary dans le Devon (Angleterre) et la vallée de la Saône en Normandie (France). La restauration de ces territoires permettra de réduire le risque d'inondation et d'absorber du carbone, et bénéficiera aux citoyens ainsi qu'aux habitats naturels. Les travaux sur le site anglais comprendront la création de vasières et de marais salants, le déplacement d'une route pour protéger une décharge désaffectée de l'érosion due à d'éventuelles inondations, et le déménagement d'un club de cricket. Les travaux sur le site français comprendront l'augmentation de la connectivité entre la rivière et sa plaine d'inondation, le déménagement d'un camping et la construction d'une nouvelle station d'épuration des eaux pour prévenir la contamination et améliorer la qualité de l'eau sur deux pages.</p>	
<p>Éléments clés</p> <ul style="list-style-type: none">• Une méthode transfrontalière reproductible et évolutive.• Un modèle PACCo évolutif et reproductible qui intègre de nouvelles solutions pour une gestion adaptative plus naturelle, efficace, efficiente et économique des estuaires modifiés.• Un ensemble d'outils transfrontaliers reproductibles et évolutifs dont les risques ont été évalués, pour livrer de nouvelles solutions de gestion des estuaires fortement modifiés et des zones d'eaux de transition de la zone FMA et au-delà.• Une méthodologie répliquable et transférable dans d'autres pays pour de nouvelles solutions de maintien et de développement de la trame socioéconomique d'estuaires et de zones d'eaux de transition à travers la zone FMA et au-delà.	
<p>Les enjeux</p> <p>La récréation d'un marais salant de 100 hectares permettra de supprimer l'équivalent de 170 piscines olympiques remplies de CO2 chaque année, ce qui représenterait 2,9 millions d'euros par an. De plus, PACCO développera</p>	

d'avantage le tourisme vert dans les deux vallées, dont le bénéfice à la fin du projet est estimé à 40 millions d'euros dans le cas de la Vallée de la Saône, et à 12 millions d'euros pour la vallée d'Otter. D'importants avantages pour la santé publique sont également attendus du fait que le projet fournira un accès accru aux environnements naturels.

L'après

Développé dans le cadre de ce projet, le modèle PACCo, qui propose de nouvelles solutions pour une gestion plus naturelle et efficace des estuaires fortement modifiés, pourrait être reproduit sur 70 autres sites dans la zone France (Manche) Angleterre.

Personne contact : Lydia Burgess Gamble – lydia.Burgess-Gamble@environment-agency.gov.uk

Site internet / Réseaux sociaux : Pour en savoir plus sur [PACCo](#)

[Twitter](#) ; [Facebook](#) ; [LinkedIn](#)

En savoir plus sur le programme - Contacts :

<p>Autorité de Gestion Tél : (+44) 1603 222 896 Mail : vince.muspratt@norfolk.gov.uk</p> <p>Tél : (+44) 1603 222 598 Mail : gary.hewitt2@norfolk.gov.uk</p> <p>Adresse : Norfolk County Council, County Hall, Martineau Lane, NR12SG Norwich (Norfolk)</p>	<p>Secrétariat Conjoint Tél : (+44) 1603 223 959 Mail : interregv@norfolk.gov.uk</p> <p>Directrice du Programme : Carolyn Reid Tél : (+44) 1603 223959 carolyn.reid@norfolk.gov.uk</p> <p>Adresse : Norfolk County Council, County Hall, Martineau Lane, NR12SG Norwich (Norfolk)</p>	<p>Autorité Nationale Tél : (+33) 2 32 76 51 28 Mail : raphaelle.giacalone@normandie.gouv.fr Adresse : Préfecture de la Région Normandie SGAR - Mission des Politiques Contractuelles et Européennes 7 Place de la Madeleine CS16036 76036 ROUEN CEDEX</p>
---	---	--